

Description

L'assistant ou l'assistante en podologie assurent les soins aux pieds des personnes de tous âges dans le but de préserver, maintenir et améliorer leur fonction de locomotion et leur bien-être. Ils traitent en particulier la peau et les ongles, afin d'améliorer la marche et le port de la chaussure. Sous la supervision d'un ou d'une podologue ES, ils peuvent aussi s'occuper de personnes à risques, comme les diabétiques.

Leurs principales activités consistent à:

Constat podologique

- accueillir le patient ou la patiente, l'interroger sur ses habitudes de vie;
- tenir compte de sa situation globale: état de santé, âge, antécédents médicaux, contexte social, etc.;
- observer les pieds, les éventuelles malpositions et enregistrer les données podologiques;
- effectuer des mesures et des tests podologiques, consigner les résultats;
- interpréter les diagnostics et les ordonnances médicales simples;
- établir le dossier du patient ou de la patiente, proposer un plan de traitement ou recourir à un-e podologue ES;

Traitement

- éliminer manuellement ou à l'aide d'appareils les cors et la peau morte des pieds;
- traiter les ongles déformés ou incarnés;
- poser des pansements et des coussinets anti-compresseurs;
- pratiquer la gymnastique du pied;
- effectuer des massages des pieds et des chevilles;

Conseil

- dispenser des conseils simples pour prévenir douleurs et maladies du pied;
- conseiller les patients sur les perspectives de traitement et leurs différentes phases;
- initier les patients à la gymnastique du pied;
- informer sur l'utilisation de moyens auxiliaires comme les semelles podologiques ou les chaussures orthopédiques;
- expliquer l'utilisation et l'application de produits podologiques;

Organisation

- tenir à jour les dossiers des patients;
- gérer l'agenda, répondre au téléphone;
- tenir la caisse (recettes des soins prodigués et vente d'articles), établir des factures, commander du matériel, contrôler les livraisons, etc.;
- entretenir le cabinet, respecter les principes d'hygiène personnelle, stériliser les instruments, désinfecter le poste de travail, éliminer ou recycler les déchets selon les normes en vigueur.

Environnement de travail

Les assistants en podologie exercent leurs activités soit dans un cabinet sous la responsabilité d'un podologue ES, soit en collaboration avec d'autres professionnels de la santé dans des centres médico-sociaux, des hôpitaux, des cliniques ou des établissements pour personnes âgées. Lors des traitements, ils portent un équipement de protection (blouse, gants, masque). Dans certaines institutions, leurs horaires de travail peuvent être irréguliers.

Formation

La formation d'assistant ou d'assistante en podologie s'acquiert par un apprentissage. À l'heure actuelle, des places d'apprentissage ne sont proposées qu'en Suisse alémanique.

Lieux

- formation pratique (4 jours par semaine) dans un cabinet de podologie;
- formation théorique (1 jour par semaine) à l'école professionnelle de Zofingue/AG (enseignement en allemand);
- cours interentreprises (18 jours sur 3 ans).

Durée

- 3 ans.

Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée;
- certaines entreprises recourent à un examen d'admission.

Titre obtenu

- certificat fédéral de capacité (CFC) d'assistant ou d'assistante en podologie.

Contenu

Branches théoriques (sur 3 ans):

- prise en charge des patients; préparation et rangement du lieu de travail avant et après les traitements; exécution de travaux administratifs;
- exécution de traitements podologiques non chirurgicaux; application de moyens podologiques auxiliaires et de spécialité.

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle, pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Désir de soigner les autres
- Courtoisie et tact
- Habileté manuelle
- Précision et minutie
- Discrétion
- Hygiène et propreté

Perspectives professionnelles

Les assistants en podologie ont des perspectives d'emploi dans des établissements hospitaliers et médico-sociaux, des centres de soins ou des institutions pour personnes âgées. C'est un domaine où le travail à temps partiel est répandu. Pour ouvrir un cabinet de consultation et exercer à titre indépendant en Suisse romande, les assistants en podologie doivent suivre une formation complémentaire de podologue ES et obtenir une autorisation de pratiquer délivrée par les directions cantonales de la santé.

Perfectionnement

Les assistants en podologie peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours, séminaires et manifestations proposés par les organisations du monde du travail (Société suisse des podologues à Écublens/VD pour la Suisse romande, Schweizerischer Podologen-Verband à Sursee/LU pour la Suisse alémanique, Unione podologi della Svizzera italiana à Gordola/TI pour le Tessin), les écoles ou les fabricants de produits et de matériel podologique;
- diplôme de podologue ES.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Aide en soins et accompagnement AFP/Aide en soins et accompagnement AFP
- Assistant en soins et santé communautaire CFC/Assistante en soins et santé communautaire CFC
- Assistant médical CFC/Assistante médicale CFC
- Bottier-orthopédiste CFC/Bottière-orthopédiste CFC
- Orthopédiste CFC/Orthopédiste CFC
- Podologue ES/Podologue ES
- Réflexologue/Réflexologue

Adresses

Berufs- und Weiterbildung Zofingen
Bildungszentrum
Strengelbacherstrasse 27
4800 Zofingen
Tél.: 062 745 56 00
<http://www.bwzofingen.ch>

Schweizerischer Podologen-Verband SPV
Geschäftsstelle
Bahnhofstrasse 7b
6210 Sursee
Tél.: 041 926 07 61
<https://www.podologie.swiss>

Société suisse des podologues (SSP) - Suisse romande
Chemin des Champs-Courbes 15
1024 Ecublens VD
<https://podologues.ch>